



Commission départementale de promotion de l'arbitrage

Procès-verbal n°2 du lundi 11 mars 2019 - Saison 2018/2019

Le présent PV sera publié sur le site Internet du District

François BIDAULT, Président ouvre la séance à 18 heures 30

Membres présents :

- François BIDAULT Président CDPA
- Aurélien PRIEUR Membre CDPA
- Didier MOCQUERY Membre CDPA
- Véronique MAINGAUT Membre CDPA
- Jean Michel MAINGAUT Membre CDPA

Membres absents :

- Philippe PAULET Président DAF
- Cédric BOUGE Représentant des arbitres au comité directeur du DAF
- François SALINGUE Président de la CDA
- Louis DUARTE Membre CDPA
- Thierry ANGLADE Membre CDPA Excusé

Ordre du jour :

- Approbation du PV N°1
- Préparation du stage de perfectionnement des arbitres auxiliaires
- Critères de récompenses pour les Arbitres
- Questions diverses

APPROBATION DU PV N°1 :

Thierry ANGLADE chargé lors de la précédente réunion de transcrire le PV de la réunion du 11 février ayant eu un problème de disponibilité lié à son travail n'a pas été en mesure d'en assurer sa réalisation. Le Président va se charger de le faire et vous l'enverra avant la prochaine réunion du 8 avril 2019.

NOUVEAU MEMBRE CDPA :

Jean Michel MAINGAUT le mari de Véronique accompagnant son épouse demande s'il pouvait assister à notre réunion, ce que nous acceptons volontiers. Nous lui proposons de devenir membre de notre commission, demande acceptée et validée à l'unanimité des membres présents.

ARBITRES AUXILIAIRES :

Concernant la mise en place d'un stage de formation des arbitres auxiliaires, nous devons fixer la date d'une rencontre prévue dans l'agglomération troyenne dans un stade équipé d'une tribune de préférence.

Nous assisterons à un match de jeunes au cours duquel chaque participant devra noter les points forts et les points faibles de la prestation des arbitres officiels désignés.

Le débat qui suivra permettra à chacun des participants de faire part de son point de vue et de définir les axes de progrès.

Ce rassemblement est basé sur le volontariat et nous espérons que les arbitres concernés auront la volonté d'enrichir leurs connaissances.

Afin d'officialiser leur présence sur les terrains, nous pensons qu'il serait judicieux de créer un écusson à l'effigie du district avec le statut d'arbitre auxiliaire. Nous allons établir un devis pour demander la participation financière du district et son aval évidemment.

RECOMPENSES ARBITRES/

Notre commission dans le but de fidéliser les arbitres étudie la possibilité de récompenser certains de nos arbitres les plus méritants en fonction de plusieurs critères :

- ⑩ Ancienneté
- ⑩ nombre de rencontres arbitrées
- ⑩ Promotions
- ⑩ Comportement
- ⑩ Disponibilité
- ⑩ Autres restant à définir

DIVERS :

- Maélie DEGAND, jeune arbitre féminine est convoquée pour un stage de perfectionnement à Strasbourg le 23 mars 2019

PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de notre commission aura lieu le lundi 8 avril à 18 heures 30 dans les locaux du district Aube de football avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des PV n°1 et 2
2. Préparation du stage des arbitres auxiliaires
3. Emailing DTA
4. Questions diverses

François BIDAULT

Président